Marseille : Arthur, 19 ans, frappé et menacé au couteau pendant 45 minutes par son ancien camarade de collège, Nazir, et un complice ; ils tentent de l'attirer dans une cave pour le dépouiller, Nazir est condamné à un an de prison ferme

19/08/2026 à 8h56



L'agresseur a écopé d'un an de prison ferme.

Malgré le stress, Arthur* a eu un bon réflexe. Quand son ancien camarade de collège a tenté de le traîner dans l'une des caves de la cité des Rosiers, de sinistre réputation pour avoir déjà abrité des séquestrations violentes, il a clamé qu'il avait de l'asthme. L'humidité risquait de lui déclencher une crise, un évanouissement. Il ne pourrait alors plus donner les codes de son téléphone.

Aux policiers qui ont recueilli sa plainte, Arthur, 19 ans, a raconté avoir croisé un ancien camarade, Nazir C. C'est lui

qu’il a désigné comme son principal agresseur, secondé par au moins un complice non identifié. Le tandem aurait frappé Arthur, l’aurait menacé d’un opinel pendant presque 45 minutes et se serait fait remettre son téléphone portable avec son code, les AirPods du jeune homme et sa chaîne en or. Détail incroyable : intervenant dans la foulée, les policiers sont parvenus, après d’âpres négociations, à se faire remettre les effets d’Arthur !

La Provence

Merci à Valentin